

Compte rendu du Conseil de quartier CLERMONT mercredi 19 février 2020

- M. le Maire,
- Bernard Charpenet, Président du Conseil de Quartier Clermont,
- les membres du Conseil de Quartier Clermont,
- Christiane Godefroy, Présidente du foyer Suzanne Lacore,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général des Services Adjoint, Ville de Roanne,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Arnaud Lorton, Bureau d'Etudes Espaces verts, Ville de Roanne
- Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Bernard Charpenet accueille l'assemblée et ouvre la séance à 18h00.

Il remercie M. le Maire, les services, les conseillers nombreux, pour leur présence, ainsi que la Présidente du foyer Suzanne Lacore pour son accueil chaleureux dans ses locaux.

M. le Maire remercie à son tour Mme Godefroy.

Il précise qu'il s'agit de la dernière séance du Conseil de Quartier avant les élections municipales, et à cet égard, il tient à souligner et remercier l'investissement de tous les membres, ainsi que les services de la Ville qui les ont accompagnés dans tous leurs projets.

La présentation des aménagements Fontval

M. le Maire présente les aménagements qui vont transformer ce secteur, jadis industriel, et dont il reste encore 715 m² à démolir, à l'exception des Ets Mervil qui demeureront.

Des contraintes sur le site, zones inondables, résidus pollués dans la nappe souterraine, bordent le projet, et de fait orientent sur un aménagement du site en espaces publics.

Espaces verts de détente, cheminements doux et accessibles aux PMR, espace de jeux pour très jeunes enfants et adolescents (rochers d'escalade, agrés...), aire d'ébats pour chiens... apporteront de l'esthétique et une ambiance accueillante à cette portion du quartier Clermont qui en a besoin. La réflexion se poursuivra à terme sur des aménagements entre le pont de chemin de fer et le rond-point à proximité de Casino.

A noter encore que le projet élargira la capacité de stationnement sur le secteur, et aussi que ce nouvel espace sera placé sous vidéo-protection.

Les travaux démarreront en juin pour un budget de 600 000 €, étant précisé que la Ville engagera une demande de subvention qui pourrait permettre un possible financement par l'Etat à hauteur de 50 %.

Questions à M. le Maire

- Comment pourra t-on accéder à ce nouvel espace ? une desserte centrale marquera la séparation entre l'espace dit « naturel » côté nord, et la portion dite « urbaine » plus au sud. Il s'agira d'un chemin éclairé avec un revêtement compatible pour les vélos et les PMR, qui assurera également la desserte des espaces ludiques.
- Quid des jeux pour enfants, pour quelle tranche d'âge ? Le Conseil de Quartier ainsi que les parents d'élèves de l'école Larochette seront concertés sur le choix des jeux.

- Des sanitaires sont-ils prévus sur le site ? oui, des toilettes sèches seront installées.
- Demande de bancs avec dossiers et de tables. M. le Maire se montre favorable aux bancs avec dossier, tout en précisant que ce mobilier présente aussi le désavantage de favoriser des rassemblements nocturnes qui excèdent rapidement les riverains.

La voirie

Olivier Jandard rappelle le cheminement des demandes de voirie et leur circuit de validation. Il fait le point sur l'ensemble des demandes du Conseil, dont les réponses sont toutes contenues dans le document ci-joint.

Il indique l'opération menée par le Lion's Club, en faveur d'une sensibilisation au handicap, s'agissant des places de parking dédiées aux personnes à mobilité réduite : « si tu prends ma place, prend aussi mon handicap ». 100 panneaux seront prochainement installés courant mars, aux abords des écoles, pour sensibiliser les plus jeunes et les parents. Le Lion's Club se tiendra aussi à l'écoute des Conseils de Quartier pour cibler d'autres lieux d'implantation stratégiques.

Aménagements des terrains de tennis de Roanne Tennis Club

M. le Maire énumère l'ensemble des travaux qui s'achèveront mi-avril :

- rénovation du Club House,
- aménagement d'un accès piétons éclairé,
- création d'un double padel,
- aménagement d'un espace de stationnement en enrobé avec une place PMR,
- portail et portillon électriques,
- rénovation de deux courts de tennis (clôtures, revêtements, longrines),
- espaces verts et jeux pour enfants,
- clôtures périphériques avec accès de service,
- extension de terrasse du Club House.

Questions diverses - Echanges avec M. le Maire

- Quid du déploiement de la fibre dans le quartier. Tous les foyers seront raccordés fin du 1^{er} semestre 2020. France Telecom - Orange pilote le projet sur les 6 communes de l'ex- Grand Roanne (Roanne, Le Coteau, Commelle-Vernay, Riorges, Mably, Villerest), et c'est Roannais Agglomération, avec le SIEL, qui intervient pour les 34 autres communes de l'agglomération, dans le programme de réseau d'initiative publique THD 42. L'opérateur Orange a pris du retard dans son déploiement qu'il doit achever au plus tard en 2022.
- M. le Maire évoque le budget participatif, lancé au printemps pour donner la parole à l'ensemble des Roannais, et leur permettre, grâce à une enveloppe de 300 000 €, de réaliser leurs propres projets en faveur de l'amélioration de leur cadre de vie à Roanne. 35 contributions innovantes ont été proposées par les Roannais, étudiées par les services municipaux qui en ont retenu 12 à l'automne dernier. En novembre dernier, un jury composé du Maire, des élus et des 8 Présidents de Quartier a sélectionné 5 projets qui ont été soumis au vote des habitants sur une plateforme dédiée. M. le Maire regrette qu'il y ait eu seulement 60 votants, et invite vivement à une plus grande mobilisation.
- La maison de retraite Bd Blanqui ne rentre pas ses poubelles. De ce constat, s'engage un long débat sur le tri des déchets, les nouvelles consignes de tri expliquées dans chacun des 8 Conseils de Quartier durant l'année 2019. S'agissant du tri en immeubles collectifs, M. le Maire entend toute la

difficulté de cette démarche. Il indique la réflexion conduite par Roannais Agglomération autour de « la future poubelle jaune » qui pourrait accueillir au moins 70% de nos déchets recyclables. Sa mise en place sur tout le territoire représente une acquisition de 30 000 nouveaux containers. Cet investissement conséquent devra être compensé par une gestion plus optimale de la collecte dont la réduction est possible si chacun de nous trie encore davantage. Une autre réflexion porte sur la création d'un centre de tri en faveur d'une récupération plus élargie des déchets. M. le Maire précise encore un envol du coût des taxes d'Etat sur les déchets qui impose aujourd'hui de réfléchir à des solutions pour leur réduction et recyclage maximum.

M. le Maire rappelle également la mise à disposition de composteurs gratuits par Roannais Agglomération.

- Nombreux containers débordent et les sacs de déchets s'accumulent aux abords. M. le Maire rappelle le numéro vert du service dédié à Roannais Agglomération - 0 800 17 34 50 - du lundi au vendredi de 8h30 à 16h non-stop qu'il faut systématiquement appeler pour signaler ce constat. A savoir que des « containers dernière génération » sont progressivement installés sur le territoire : ils disposent d'une sonde qui permet d'alerter les services sur leur taux de remplissage. Enfin, M. le Maire rappelle encore que le nettoyage autour des containers engendré par des incivilités coûte chaque année 300 000 € à la collectivité.
- Demande de sensibilisation des jeunes sur le port du casque, les nuisances sonores... M. le Maire rappelle toute l'importance de respecter le Code de la Route et n'hésite pas à descendre de voiture afin d'interpeller des automobilistes en infraction.
- Dans le cadre de sa politique en matière de transition énergétique, M. le Maire rappelle aussi l'aide financière instaurée par Roannais Agglomération pour l'acquisition de vélos à assistance électrique pour les particuliers majeurs résidant sur l'une des 40 communes de Roannais Agglomération. Ce dispositif qui a pris effet au 1er mars 2019, se poursuit jusqu'à épuisement des crédits affectés par Roannais Agglomération à cette opération. L'aide apportée peut s'élever jusqu'à 200€, plafonnée à 20% du prix HT par vélo neuf et acheté auprès d'un vendeur agréé et local, partenaire de l'opération.
- Signalement de nuisances engendrées par des jeunes qui se sont introduits dans le gymnase durant les entraînements de badminton. Le Président de l'association craint le découragement des adhérents pour cette activité, si ce scénario devait se reproduire, et demande à M. le Maire d'intervenir. M. le Maire se montre rassurant et indique prendre l'affaire en mains.
- Manque de précisions sur le texte de la plaque de la rue Antoine Chaperon (mentions du décès et de la déportation absentes).
- Demande de passage piéton en début de la rue du Rivage, voie très circulante.
- Rue Jacques Gougenaud : une plaque d'égout est effondrée, présence des rats.
- Rue Hoche, des rats jusque dans les habitations. Le service Sécurité Santé Publique sera saisi de ce signalement et contactera le propriétaire.

Le bilan 2019 de l'activité du Conseil

Bernard Charpenet fait le retour des diverses animations 2019, carnaval, fête de quartier, déjeuner avec la boulangerie Béererd, arbre de Noël, et détaille les divers postes budgétaires affectés à ces animations. Il revient sur l'animation de Noël du mercredi 18 décembre, très appréciée des enfants et des familles. Il déplore le nombre décroissant de bénévoles dans ce groupe de travail et exprime son inquiétude sur les perspectives 2020.

A ce propos, l'animation de Carnaval ne sera pas organisée cette année faute de moyens humains. La fête de quartier est prévue le 4 juillet. Toutefois, un sondage est préalablement organisé auprès de la population pour recueillir l'avis des habitants sur cet évènement.

S'agissant de la voirie, Bernard fait état d'un groupe de travail très actif et dont la collaboration avec les services de la Ville a permis de nombreuses améliorations dans le quartier.

La démission du Président de Quartier

Bernard Charpenet fait part de sa décision de démissionner de ses fonctions de Président du Conseil pour des raisons personnelles. Il a fait le choix de se consacrer davantage à sa famille et ses loisirs. Pour autant, il exprime sa satisfaction d'avoir présidé cette assemblée pendant 6 ans, et remercie l'ensemble des conseillers qui l'a soutenu et accompagné dans ses missions. Il salue leur implication et les compétences des services de la Ville dont la synergie a participé à de belles actions dans le quartier. Il souhaite bonne chance à son successeur.

Bernard Charpenet clôture la séance à 20h30, et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié et les bugnes.

Merci de votre participation.

Prochain Conseil de Quartier Clermont
mercredi 27 mai 2020 à 18h00 au club Suzanne Lacore 29, rue Bravard